



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs, professeur
des écoles, psyEN et AESH du 1er
degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE



02 mai 2022



MOUVEMENT 2022

Réception et
correction de
l'accusé de réception
du lundi 2 mai au
vendredi 13 mai

URGENT

Si vous avez participé au mouvement cette année, vous allez devoir récupérer votre accusé de réception dans l'application MVT1D du lundi 2 mai au vendredi 13 mai 2022.

Sur SIAM, cliquez sur « phase intra-départementale » puis « accusé de réception », « générer mon accusé de réception ».

Cet accusé de réception constitue la preuve de votre participation au mouvement intra-départemental.

Si vous ne l'avez pas reçu, il vous faut contacter de toute urgence le service du mouvement de la DSDEN :
ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr

**Saisir le SNUDI-FQ pour toute
difficulté !**



A savoir !

L'accusé de réception comportera vos éléments du barème (base + bonifications éventuelles)

Ce que vous devez faire :

1/ Vérifier tous les éléments (vœux et barème) **et corriger en rouge si nécessaire** les éléments erronés ou manquants (bonification carte scolaire, bonification médicale, points REP/REP+, situation familiale...).

2/ Vérifier les modalités d'obtention de chaque poste :

PRO = titre provisoire

TPD = titre définitif

3/ Vérifiez l'ordre des priorités de vos vœux

- **priorité 10** = normal, vous avez le diplôme pour postuler sur le poste
- **Priorité 15 ou 30** = vous ne disposez pas des conditions pour obtenir le poste à titre définitif (diplôme, certification, liste aptitude...). Vous pourrez éventuellement l'obtenir à titre provisoire.
- **Priorité 90** = vous ne disposez pas des conditions pour obtenir le poste (diplôme, certification, liste aptitude...) = **suppression du vœu !**

Uniquement en cas de correction, vous devrez retourner cet accusé **avant le vendredi 13 mai** à la DSDEN, **par mail uniquement** à ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr avec comme objet « votre NOM-Contestation barème », **accompagné des pièces justificatives** si besoin.

Si aucune correction, inutile de renvoyer l'accusé !

Ce que vous ne pouvez pas faire :

Changez l'ordre des vœux, rajouter ou supprimer un vœu !

Toutefois, si vous constatez une erreur grossière de postes, ne

correspondant pas à la zone géographique de l'ensemble de vos vœux, il est possible de faire appel à la clémence de l'Administration pour vous permettre de demander l'annulation d'un vœux.

Contactez le syndicat qui appuiera votre demande auprès du service !



Documents importants

Memento mouvement
Liste des postes
Liste des groupes postes
Calculer votre barème
Guide pratique du mouvement

Retrouvez tous les documents importants sur la [page spéciale de notre site](#)



Vous appréciez les informations du SNUDI FO 13, ses réponses à vos questions, ses prises de positions, ses interventions, son activité, son soutien ?...

Alors rejoignez-nous !

SYNDIQUEZ-VOUS !

Carte 2022 disponible
[ICI](#)

Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !
Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !



Vieille Bourse du travail Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

